

Réf: AT/DO24/ SDT/DRA/CRU/162/2025

Guelma le 27/04/2025

MONSIEUR DOT GUELMA
A
Etp MALKI SALIM
CITÉ 87 logts bloc 09 N°15
-bouchegouf-

Objet : Mise en Demeure -02-

Suite à votre manquement des clauses contractuelle au projet :

N° ODS	Date ODS	N°BC	Description	Date de commande
33	17/02/2025	2500024	Travaux de canalisation pour Cité Bordj Khechiem (Guigba) CMP GUELMA 02	20/02/2025

Vous êtes invité à reprendre les travaux et de respecter vos engagements conformément aux clauses contractuelle Faute de Quoi votre contrat sera résilié conformément à l'article N° 40 du contrat.

Le Directeur Opérationnel
De Guelma



ع/المدير العملي للاتصالات
قلم
شكارة عبد الحق
28 افريل 2025